



Edito

Tous les jours des commentateurs, des journalistes, font l'état et l'analyse de la guerre qui se déroule en Ukraine. Au-delà de l'inquiétude légitime sur l'avenir avec un Président russe belliqueux et fort peu respectueux des individus, chacun ne peut que constater toutes les exactions qui conduisent à la mort de milliers de civils. Souhaitons que la diplomatie puisse prendre le pas sur cette guerre et mettre un terme à ce que l'on pensait ne plus voir sur notre continent.

Bien évidemment ces événements ne sont pas sans répercussions sur notre vie, chacun ayant pu constater la hausse du coût de la vie, mais également sur les finances de notre commune qui seront de toute façon impactées par la hausse des coûts de l'énergie et des matériaux voire même des taux d'emprunt des banques. Bref, ces événements ne seront pas sans conséquences sur notre budget communal et il nous faudra rester très vigilants sur l'utilisation des deniers publics.

Nous avons déjà évoqué l'utilisation de l'application Intramuros. Aujourd'hui j'ai le plaisir de vous annoncer que cette application fonctionne sur notre commune. Le mode d'emploi est détaillé dans les pages suivantes. J'espère que cet outil permettra une communication encore plus efficace entre nous.

L'ilôt numérique est installé dans les locaux de la mairie. Cet ilôt est un ensemble de matériels informatiques mis gracieusement à disposition par La Poste. Constitué notamment d'un ordinateur et d'une connexion internet, cet outil est à votre disposition pour la réalisation de vos diverses démarches en ligne (déclaration de revenus aux impôts, demande de carte grise ...). Vous trouverez également quelques explications dans ce quatre pages.

Ces deux dernières mesures visent à faciliter nos échanges et à vous accompagner, nombre de citoyens étant encore bien éloignés de l'utilisation des moyens de

communication dits modernes.

La guerre en Ukraine a relégué au deuxième plan le focus sur la pandémie de COVID 19. Pour autant la propagation, même si elle recule, n'en est pas moins présente. Des décisions de levées des mesures sanitaires, que chacun peut apprécier, ont permis la reprise de bon nombre d'activités. Nul doute que nos associations vont pouvoir reprendre les manifestations qui permettent de donner du sens à ce qui nous rassemble : Le bien vivre ensemble.

Des bureaux d'études ont été consultés pour travailler à l'aménagement de l'entrée ouest de Daours (croisement des routes d'Amiens, de Bussy et de la rue de Picardie). Nous souhaitons que 2022 nous permette d'avancer sur ce dossier. Comme dit précédemment, reste une inconnue de taille : le taux d'emprunt en vigueur dans la période que nous traversons. Peut-être nous faudra-t-il attendre encore un peu pour finaliser ce projet.

Un courrier a été envoyé à nos deux Conseillers Départementaux pour savoir si nous pouvions espérer obtenir une aide du département sur notre dossier d'aménagement de carrefour. Préalablement ils nous avaient écrit pour nous faire savoir qu'une subvention de 11 123€ pour divers travaux d'investissement réalisés dernièrement nous était octroyée (Chaudière de la mairie, portes des ateliers de l'ancien local pompiers, travaux de voirie, travaux à l'école).

Enfin, bonne nouvelle, le compte administratif 2021 qui est le résultat financier de nos dépenses et recettes affiche un résultat excédentaire cumulé de + 293 793,09€. Ce bon résultat nous permet un certain optimisme pour les investissements futurs.

Didier BARDET
Maire

Solidarité UKRAINE

La collecte à destination des ukrainiens est un succès. Vous avez été nombreux à y contribuer.

Les dons ont été remis le vendredi 1er avril pour être acheminés vers l'Ukraine.

MERCI A TOUS LES DONATEURS !



DAOURS



est sur

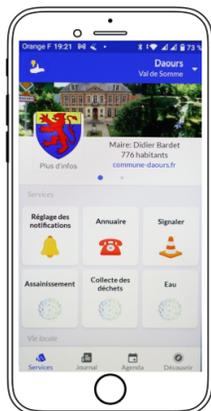
IntraMuros

L'essentiel près de chez vous.

Accédez à toutes les informations de votre bassin de vie depuis votre mobile !

Consultez les événements, actualités, services mairie de votre commune ou les informations essentielles concernant l'école de vos enfants, les commerces ou associations du territoire en quelques clics. Et pour ne rien rater, recevez des notifications.

Simple, rapide, gratuit !



COMMENT CA MARCHE ?

Téléchargez GRATUITEMENT l'application intramuros en toute simplicité sur votre mobile ou tablette.



Google Play Store



Apple store (iphone)



IntraMuros

Sélectionnez ensuite Daours et naviguez dans les différents onglets pour découvrir toutes les fonctionnalités permises par l'application mobile de votre commune.



somme
numérique

Restez connecté à votre mairie

Le flyer « Daours sur IntraMuros » distribué mi mars vous a permis de faire la connaissance de notre nouvel outil de communication. Simple à installer sur votre smartphone. Il ne nécessite aucune création de compte, aucune inscription. Une simple installation suffit. Encore plus simple que Vinted ou Facebook. Vous trouverez toutes les informations de base sur la commune : commerces, services, lieux à visiter, etc. Des liens vous envoient sur le site pour les comptes rendus de conseil municipal. Par ce moyen, nous pouvons diffuser facilement et rapidement les dernières informations utiles, les alertes météo, les infos travaux, etc. Les menus de la cantine sont en ligne. La communauté de communes du Val de Somme peut aussi mettre des informations. Nous pourrions aussi réaliser de petits sondages et vous pourriez nous signaler les tracas (animal écrasé, déchets sauvages, ampoule de réverbère à changer, etc.) à l'aide d'une photo si besoin.

Remarque pour les commerçants, artisans et services : nous avons commencé à mettre des informations dans la rubrique « Commerces ». Si vous souhaitez compléter ces informations (photo, site internet, page facebook, etc.) ou si nous vous avons oublié par mégarde : n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie, un formulaire de mise à jour est disponible.

Ilôt numérique : Un nouveau service ...

Depuis quelques jours, la commune est équipée d'un îlot numérique spécialement dédié aux démarches administratives dématérialisées. Cet outil est installé au sein de la Mairie.



Doté d'une connexion internet et d'une imprimante-scanner, cet îlot numérique dispose également d'un accès simplifié aux sites des services publics et aux services de La Poste :

Impôts - CAF - Assurance maladie
Services Publics - Pôle emploi - Legifrance
Carte grise - Cadastre - Amendes - Etc...

Il est accessible en libre-service sur rendez-vous les lundis de 14h00 à 18h00 et le mercredi de 14h00 à 16h00.

Vous avez des documents à scanner, nous pouvons également vous aider.

Vous rencontrez quelques difficultés à la maîtrise de l'outil informatique, vous avez besoin d'une aide pour l'accomplissement de vos démarches, n'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès de la mairie (03 22 48 37 30).

Les démarches en ligne n'ont pas de secret pour vous, vous maîtrisez l'outil informatique, vous pouvez nous contacter pour proposer vos services afin de venir aider les personnes en délicatesse avec cet outil informatique.

Vous souhaiteriez connaître la destinée d'un ou de plusieurs aïeux ayant participé à la Grande Guerre ?

L'Association « De la Somme à Bellefontaine » se propose de vous aider. Madame Danièle REMY, membre de cette association, tiendra gracieusement une permanence en mairie le

LUNDI 16 MAI 2022 de 10H00 à 12H00 et de 16H00 à 18H30

Vous ne manquerez pas d'apprécier l'expertise de cette association dans le domaine des recherches sur les soldats de 1914 - 1918. Peut-être même que cela vous donnera le goût des recherches généalogiques...

Travaux sur les lignes SNCF entre Amiens et Daours

Pour la période du 2 mai au 23 juillet 2022, entre 22 heures et 6 heures, des travaux de changement de caténaires auront lieu sur le tronçon entre Ailly/Noye et Daours via Longueau (ligne Paris - Lille). Ces travaux seront menés par des entreprises qui auront été sensibilisées afin de prévenir au maximum les nuisances sonores. Une information sera faite avant le début des travaux sous forme de flyers distribués dans les boîtes aux lettres des habitations situées à proximité de la zone ferroviaire.

Environnement

Ces deux hôtels à insectes ont été fabriqués par Julien BRUXELLE, élève en BTS environnement et qui a fait, dans le cadre de sa scolarité, un stage de 10 jours dans notre commune.

Ces réalisations sont visibles dans le parc de La Ceresaie et au carrefour dit des Quatre Saisons.

En plus de ces deux hôtels à insectes, Julien a fabriqué un composteur avec des palettes de récupération.



Carrefour des « 4 saisons »



La Ceresaie

DAOURS-VECQUEMONT

Opération Hauts-de-France propres : 200 kilos de déchets ramassés



La Société de chasse en plaine de Daours-Vecquemont a organisé l'opération Hauts-de-France Propres le samedi 19 mars de 9 heures à 11 h 30. Les dix chasseurs présents ont ramassé 60 bouteilles en verre, 200 kilos de déchets et 10 kilos de papiers et carton, plusieurs tines de peinture ainsi que cinq pneus.

Vu dans le Courrier Picard du 26 mars 2022

La Municipalité remercie tous ceux qui se mobilisent pour l'entretien, le nettoyage et la préservation de la nature.

Cette photo n'a pas été prise dans une déchetterie mais au cimetière.

Certains doivent penser que les réceptacles situés aux extrémités du cimetière peuvent être utilisés pour y déposer des déchets verts. Ce n'est pas leur vocation et nous rappelons que la Communauté de Communes du Val de Somme dispose de deux déchetteries (Corbie et Villers-Bretonneux) pour se faire.

On trouve même des branches de rosiers dont les épines peuvent transpercer les gants des agents et les blesser.

Ces réceptacles servent à récupérer les végétaux flétris qui ont servi au fleurissement des tombes. D'ailleurs, et pour rappel, seuls les végétaux sont à y déposer débarrassés de leurs pots qui devront être jetés dans les poubelles attenantes.



Les élèves tombent le masque

Depuis le lundi 14 mars, les enfants peuvent retirer le masque en classe et en récréation. Quel bonheur de retrouver leur petite frimousse. Les projets et sorties peuvent reprendre. Dès le 28 février, les élèves de la classe de Mme Métron ont retrouvé la piscine Calypso de Corbie. Ils retournent à la bibliothèque de Daours.

Le projet « athlétisme » a été validé. Les deux classes vont bénéficier d'un éducateur sportif, Florian Cartière, pour les initier à l'athlétisme pendant 5 semaines. Le Comité Départemental d'Athlétisme participera également au financement de cette activité.

Le projet hand-ball réalisé en début d'année scolaire devrait aboutir sur un tournoi entre les différentes écoles qui ont bénéficié de cette intervention.

Une sortie au musée de Picardie et au jardin archéologique de St Acheul est programmée. Et le graal du graal : la fête de l'école devrait se tenir le samedi 18 juin, suivie par la kermesse organisée par l'association ABC Daours.

Toutefois, la plus grande vigilance et les gestes barrière restent de mise.

Nuisances sonores : Moins on fait de bruit, mieux on s'entend

Pensons au bien-être de tous en faisant preuve de bon sens et respectons les horaires :



Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ne peuvent être effectués que :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

Les samedis de 9h00 à 12 h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Cela concerne notamment l'utilisation de tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, groupe électrogène ...

LE CARREFOUR DES 4 SAISONS

Au carrefour des Quatre Saisons, la vie a repris son cours !

C'est le printemps qui redonne le sourire
au passant qui fredonne cette comptine ...

« Regarde le joli caneton

Comme il tourne, tourne, tourne en rond

Il est à peine sorti d'un œuf

Tout neuf

Il va peut-être bien se cogner

N'a pas encore appris à tourner

Maman le regarde du coin, coin

Coin de l'œil, coin de l'œil

Il va peut-être bien se cogner

N'a pas encore appris à tourner

Mais maman le surveille

Dans son coin, coin »...

Henri Dès « les Petits canards »



Réderie de Daours : dimanche 11 septembre 2022



Le conseil municipal du 5 avril 2022 a décidé de fixer la date de la prochaine réderie de Daours au 11 septembre 2022. Ce changement de date, le 2ème dimanche du mois de septembre, paraissait nécessaire pour éviter les doublons habituels avec la journée du patrimoine mais également, très souvent, avec l'ouverture de la chasse.

D'autre part, soucieux de coller au plus près des réalités tant en terme d'exposants que de disponibilité de bénévoles, nous avons choisi de réduire sensiblement le périmètre de cette réderie. Cette année seront concernées les rues de Pont-Noyelles, rue des Près, rue St Adhélard et rue Haute. Des exposants pourront également être installés sur une partie de l'espace de la salle polyvalente. Au total ce sont près de 450 emplacements, uniquement accessibles aux particuliers, qui seront disponibles (en

2019, nous avons eu 550 emplacements réservés professionnels compris).

Si vous souhaitez apporter votre concours à l'organisation de cette manifestation nous vous proposons de nous retrouver le vendredi 17 juin à 18h00 à La Cerisaie.